



DÉLIBÉRATION

OBJET : BUDGET ANNEXE DES CAVEAUX DU CIMETIÈRE – BUDGET PRIMITIF 2024.

L'an deux mille vingt-quatre, **le dix avril**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de **BELCODÈNE**, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **M. Gabriel SCHANG**, 1^{er} Adjoint de la Commune.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : **19**.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **02/04/2023**.

Présents : **Patrick PIN, Gabriel SCHANG, Évelyne COQUERAN, Pierre TAGLIAFERRO, Jean-Noël BISACCIA, Patrick VAN MOERKERCKE, Gilles COLLOMB, Laurent JULLIEN, Francis BONORA, Antoine DUPLA, Claudia CUORDIFEDE, Jean-François BERNARD.**

Absents : **Barbara GANGI**

Absents ayant donné procurations : **Nathalie CRESPIY à Patrick VAN MOERKERCKE, Audrey CICCARIELLO à Gabriel SCHANG, Julie MACHET à Jean-Noël BISACCIA, Sandrine MAROC à Évelyne COQUERAN, Gilbert CIAMPI à Pierre TAGLIAFERRO, Valérie SCOTTO DI CESARE à Claudia CUORDIFEDE**

Secrétaire de séance : **Évelyne COQUERAN**

N°2024-021

Vu la loi du 8 janvier 1993 ;

Vu la circulaire n°76-160 du 15 mars 1976 ;

Vu la circulaire du 12 décembre 1997 relative à la gestion des régies municipales de pompes funèbres ;

Vu l'article 201 octies du code général des impôts ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2223-13 à L. 2223-16 et R. 2223-11 ;

Sur proposition de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité,

ADOpte le budget primitif 2024 du budget annexe des caveaux du cimetière, suivant :

EXPLOITATION (HT)			
DÉBIT	€	CRÉDIT	€
D002 Reprise des résultats 2023	0	R002 Reprise des résultats 2023	0.40
D042 (7135) annulation du stock initial	25 650.00	701 Vente de caveaux sur exercice	25 649.60
TOTAL EXPLOITATION	25 650.00		25 650.00

INVESTISSEMENT (HT)			
DÉBIT	€	CRÉDIT	€
D001 Reprise des résultats 2023	0	R001 Reprise des résultats 2023	14 817.60
1678 Remboursement au BP suite à vente de caveaux	40 467.60	R040 (355) Produits finis	25 650.00
TOTAL INVESTISSEMENT	40 467.60		40 467.60

Conforme au registre des délibérations,
Belcodène, le 10/04/2024.

Le Maire,
Patrick PIN.



La secrétaire de séance,
Evelyne COQUERAN